



Refuser la paternité harcelement morale

Par **sev du 59125**, le **01/09/2013 à 16:42**

bonjour pourriez vous me dire quels sont les demarches a faire
voila cela fait 6ans que jsuis avec mon ami malheureusement apres une dispute en fin de ma grossesse de ma fille ,la fatigue ,les problemes de famille on c'est separer mais le probleme ma niece la mis avec une amie a moi dont pour se venger elle lui a fait un enfant dans le dos lui refuse cet enfant deja il venai d'avoir la petite et lui ils n'etait pa daans son etat normal il c pas rendu contre du jeu qu'elle faisait pour l'empecher de nous reconcillier depuis elle est partir vivre avec le pere de ces filles et elle le menacer que si il se remettait avec moi quel lui ferai la misere donc pour se venger elle c mise enceinte et lui es revenu avec moi on s'est reconcillier ap jai eu 2garçon et mtn 4ans ap elle recommence a lharceler , le poursuivre et depuis c la guerre chez nous je le supporte plus tout quel fait etant donner qu'elle ne reste plus dans notre ville depuis 5ans donc pourriez vous s'il vous plait m'aider

Par **youris**, le **01/09/2013 à 18:01**

bjr,
votre message n'est pas très compréhensible, évitez le langage sms.
il me semble que votre ami ou ex ami a mis une autre fille enceinte,, peu importe que cet enfant soit dans le dos ou ailleurs, votre ami est le père de cet enfant et la loi ne permet pas d'y renoncer.
donc la mère de cet enfant peut exercer en justice une action en reconnaissance de paternité.
si votre ami est reconnu comme étant le père (facile avec l'analyse biologique demandée par le juge) il devra en assumer les conséquences (pension alimentaire).
cdt

Par **Laure3**, le **01/09/2013 à 18:03**

... INCOMPREHENSIBLE ...